

REPUBLIQUE FRANCAISE MAIRIE DE SOMBACOUR

Compte rendu de la séance Conseil municipal de Sombacour du 5 février 2021

Membres présents :

Mesdames GUY Fabienne, GUYON Michèle, VILLA-FAIVRE Michaëlle, KOGLER Elisabeth.

Messieurs BAUD Alain, BAUD Jacques, HENRIET Noël, KALLAL Ahmed, PRENCIPE Michel, AMEIL Michaël, ROGNON Vincent, TOUBIN Frédéric, VILLAME Fabrice.

Membre excusé : Madame Fabienne BLONDEAU.

Secrétaire de séance : Mr Alain BAUD.

La séance est ouverte sous la Présidence de Mr TOUBIN Frédéric, Maire de la commune.

La séance se déroule à la salle des fêtes.

Début de séance à 20h05.

PRESENTATION DU PROJET DE LIVRAISON A DOMICILE DE MME DORNIER ALINE

Entreprise sociale et solidaire « Chouette Ethique » du Val d'Usiers.

Madame Dornier a suivi des études en école de commerce, a de l'expérience à l'international et a travaillé 15 ans dans les PME dans les secteurs de l'artisanat et de l'agroalimentaire. Elle a décidé de changer d'activité en décembre 2019.

Pour ce projet, elle s'associe à Théan Bourgeois, champion de France 2017 de boxe thai et titulaire d'un BTS.

Ils souhaitent s'associer pour s'attaquer à un problème : l'accès à la consommation en milieu rural. Même si des initiatives existent, il y a une difficulté d'accès (manque de temps, distances liées à la ruralité).

2 types de consommateurs :

- actifs, modernes et engagés (FHAME) : peu de temps, corvée de courses, frustration, valeurs ;
- seniors : autonomie mais difficulté d'accès aux commerces, frein au maintien à domicile.

La vision de Mme Dornier et de Mr Bourgeois :

- inverser le circuit court (consommateurs, intermédiaires, fournisseurs) ;
- simple et pratique : accessible, transparent, en optimisant les capacités de chacun des acteurs ;
- le faire bien avec éthique et bon sens : mutualisation des commandes, limitation des emballages, respect et valorisation des engagements de chacun.

Les commandes seront réceptionnées avant 8h00 le lundi matin. Puis préparation, mutualisation avec les fournisseurs, confirmation au client, réception des marchandises, livraison en fin de semaine et mise en place de permanences les vendredis et samedis pour les commandes (possibilité par téléphone également).

Ils font partie d'une association indépendante, « les atypicuriens ». Celle-ci accompagne les citoyens qui cherchent simplement à vivre bien. Elle se base sur le collectif, la bienveillance et le respect de chacun.

Les locaux de l'entreprise sont prêts et se situent rue des 3 Fontaines à Bians-les-Usiers. La communication débute pour un lancement à compter du 8 février. Un site internet est en cours de création. 20 fournisseurs locaux sont partants. 3 communes soutiennent déjà le projet : Bians, Goux et la Cluse.

1–APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 8 JANVIER 2021

Des modifications sont apportées :

- Paragraphe 2 : Les travaux concernant la canalisation des eaux du Bief ne seront pas réalisés tant que la décision du tribunal ne sera pas rendue.
- Question diverse gardiennage de l'Eglise : les personnes intéressées sont les bienvenues et peuvent se manifester pour 2022.

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2 – BULLETIN MUNICIPAL - COMMUNICATION

Plusieurs réunions de travail ont été organisées pour la réalisation du bulletin municipal (lecture des articles, préparation de la trame, maquette).

Pikaprint, après plusieurs rendez-vous, a réalisé une première impression papier, ce qui a permis de tout revoir et d'élaborer le bulletin définitif.

Le bulletin est terminé et il sera distribué le week-end des 6-7 février.

Une feuille avec un questionnaire sera distribuée avec le bulletin municipal à destination de la population pour recueillir des avis sur le projet éolien, sur une coupure de l'éclairage public la nuit et sur le projet de commune nouvelle.

Pour information, voici le coût annuel de l'éclairage public des deux dernières années : 2019, 11 000 € ; 2020, 11 360 €.

Voir pour éteindre les spots du Calvaire plus tôt l'hiver ou quand il y a de la neige.

Une publicité de l'association « Infotuto » sera distribuée également. Il s'agit d'une association pour l'initiation à l'informatique. Elle propose de l'aide et réalise des dépannages. Elle peut aussi donner des conseils sur l'achat du matériel. Les frais d'adhésion s'élèvent à 30 € par famille et par an.

Devis pour le plan du village : 2 devis ont été reçus.

Le devis de Pikaprint est le plus avantageux. Le panneau est en alu.

Coût du panneau et de l'impression 139 €

Coût de la mise en page : 219 € HT.

3 – REMPLACEMENT DES COMPTEURS D'EAU

Proposition de prix de la société Zenner pour le remplacement des compteurs d'eau. Les 3 communes du Val achèteraient en même temps pour bénéficier d'un tarif plus intéressant.

La durée moyenne d'un compteur est de 15 ans. Un compteur trop vieux perd en fiabilité. Le remplacement des compteurs permettrait d'avoir un relevé juste et rapide grâce au télérelevé, de gagner du temps en facturation grâce au logiciel de récupération des données. Les fuites seraient détectées rapidement.

En une année, on compte 18% de perte d'eau soit environ 10 900 € (fuites, fraude, compteurs trop vieux).

Le compteur Zenner peut aussi être relevé manuellement.

Avantages :

- alarme si pile faible ;
- alarme si consommation supérieure à 1l/h pendant 24 heures (fuite) ;
- alarme si arrêt du compteur pendant plus d'un mois ;
- alarme si retour d'eau ou si compteur monté à l'envers.

Nombre de compteurs présents sur la commune : 280 (200 à l'intérieur des bâtiments et habitations et 80 à l'extérieur). Goux : 350 compteurs et Bians 300 compteurs.

Si les communes du Val achètent ensemble, 5800 € TTC de matériel de relevé et de logiciel seront offerts.

Le compteur à l'unité coûte 77 € TTC avec la douille antipollution.

Le coût pour Sombacour représente 21 560 € TTC. Prévoir l'achat de vannes, de joints et diverses petites fournitures soit un total de 25 000 € TTC.

La recette de location annuelle des compteurs s'élève à 4 200 € soit un retour sur investissement de 9 ans.

Accord à l'unanimité.

4 – BILAN DES TRAVAUX EN COURS

- Déneigement : la déneigeuse a été conduite bénévolement par une personne extérieure à la commune pour aider l'agent communal, c'était utile quand il y avait beaucoup de neige, cependant, la commune engage sa responsabilité. Des élus se proposent donc d'aider l'agent en cas de grosses chutes de neige.
- Etablissement public foncier : délibération.

Signature pour l'achat du terrain de la caserne. La partie de terrain concernée par la caserne sera rachetée par la commune à l'EPF avant la mise à disposition du SDIS pour la construction. Le reste du terrain pourra être racheté dans le courant des 20 prochaines années selon les besoins de la commune.

Frais de portage : 245 000 € pour l'acquisition + frais de notaire + frais de portage de 1% de la 1^{ère} à la 4^{ème} année (2500 € par an à partager entre les 3 communes), 1,5% de la 5^{ème} à la 10^{ème} année et 2% à partir de la 11^{ème} année.

Le terrain devra être acheté avant la mise à disposition au SDIS.

Accord à l'unanimité.

- Panneau lumineux :

Il est en panne depuis décembre. La société Agipub propose de le réparer pour 1 784 € TTC pour le remplacement de deux modules. Etant donné le montant du devis, il est décidé de procéder à une réparation manuelle sans recourir à une entreprise.

- Fuite au Perron : 100 m³ par jour. Réparation de 2 200 € TTC.

Suppression d'un poteau incendie rue de l'Eglise (face à l'Eglise) non conforme, montant de 1 100 € TTC.

- Chaudière du presbytère en panne :

Travaux pour 2 928 € TTC. La totalité du bâtiment sera désormais chauffée par la même chaudière. Un nouveau compteur calorifique sera installé pour l'utilisation des locaux de l'ancien club du 3^{ème} âge.

5 – QUESTIONS DIVERSES

- **Carrière** : 60 045 m³ extraits en 2020. Taux 2020 : 0,808 €/m³. Recette 2020 : 48 516,36 €. 53,8 tonnes de granulats ont été offertes en 2020 à la commune.
- **Charte eau et assainissement** : prospective 2026, la compétence deviendra intercommunale. Il convient de préparer ce transfert de compétences, notamment en matière de prix. Pour l'assainissement, le mètre cube augmentera de 112% soit pour une famille de 4 personnes qui payait 260 €, cela représente une facture de 550 €. Pour l'eau, 33% d'augmentation soit pour une famille de 4 personnes qui payait 220 €, cela représente une facture de 292 €.
- **Trou de la Baume** : il n'est plus sécurisé, le terrain est privé. Un courrier sera envoyé au propriétaire pour lui demander de sécuriser ce trou.
- **Vente de bois** : une vente a été réalisée au profit de la scierie Lorin de Frasne pour un montant de 44 000 € soit 550 m³ à 80 €.
- **Courrier de la Présidente du Département** : proposition de faire des logements sociaux, il y a des aides à hauteur de 70%. Une réponse sera faite pour indiquer que des logements communaux sont à disposition et qu'une commission attribue ces logements. Une préférence est donnée aux habitants de la commune. Pas de volonté de faire des logements sociaux.
- **Numérisation de l'état civil** : un devis a été réalisé, le montant s'élève à 2 230 €. Il sera étudié pendant la préparation budgétaire.
- **Dossier Association Vent Contraire** : le dossier d'information sur les projets éoliens a été présenté au Conseil municipal. Il reste à la disposition des élus pour lecture.
- **Rallye ASA Séquanie** : il aura lieu le samedi 10 avril 2021.
- **Trail des Usiers** : il sera organisé le dimanche 27 juin.

La séance est levée à 23h05.

Prochaine réunion le vendredi 5 mars 2021.